

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU
7 septembre 2021

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le
7 septembre 2021, en la salle municipale à 20:00 heures.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCE

Sont présents :

Monsieur	Gilles Laflamme	maire
Madame	Réjeanne Ouellet	Conseillère siège N° 1
Madame	Clémence Lavoie	Conseillère siège N° 2
Madame	Lucette Algerson	Conseillère siège N° 4
Monsieur	Bertrand Caron,	Conseiller siège N° 6

Est absent :

Monsieur	François Doré	Conseiller siège N° 5
----------	---------------	-----------------------

Le tout formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Laflamme, maire, ouvrant la séance par un mot de bienvenue.

Line Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

La séance est déclarée ouverte à 20:00 heures.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

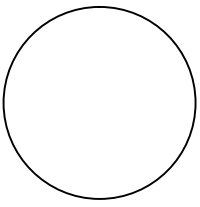
Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous et une prière est faite.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue et prière
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 août 2021
Suivi au procès-verbal
5. Lecture et adoption des comptes
6. Information du maire et des conseillers
7. Demande de commandite : Halloween à Padoue
8. Scellement de fissure
9. Croix du village
10. Achat d'un aspirateur
11. Résolution d'Appui à la semaine de la sécurité ferroviaire
12. Local pour l'alphabétisation
13. Achat de matériaux pour la rocaille à l'entrée du village
14. Projet d'étude de faisabilité concernant la mise en place d'un service de gestion animalière
15. Affaires diverses :
16. Période de questions
17. Levée de la séance

01-07-09-2021

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉE



02-07-09-2021

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 AOÛT 2021

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à la majorité des membres présents que le procès-verbal de la séance régulière du 2 août 2021 soit adopté.
ADOPTÉE

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 AOÛT 2021

03-07-09-2021

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à la majorité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 août 2021 soit adopté.
ADOPTÉE.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Le suivi au procès-verbal est fait par Monsieur le Maire.

5. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

04-07-09-2021

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à la majorité des membres présents que les comptes présentés soient acceptés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 61 755.69 \$.
ADOPTÉE.

6. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Aucune information

7. DEMANDE DE COMMANDITE : HALLOWEEN À PADOOOO!

05-07-09-2021

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à la majorité des membres présents:
Que la municipalité accepte la demande d'aide financière pour la réalisation de leur évènement 2021 au montant de 200.00 \$
ADOPTÉE.

8. SCELLEMENT DE FISSURE

06-07-09-2021

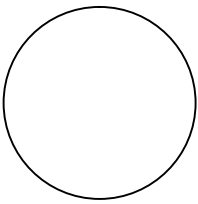
Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à la majorité des membres présents:
De donner le contrat de scellement de fissures du rang 8 à la firme « Scellements JF Inc. ». Le montant pour la municipalité de Padoue est de 3200.00 \$ plus taxes.
ADOPTÉE.

9. CROIX DU VILLAGE

07-07-09-2021

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à la majorité des membres présents:

De faire réparer la croix du village.
ADOPTÉE.



08-07-09-2021

10. ACHAT D'UN ASPIRATEUR POUR LE BÂTIMENT MUNICIPAL

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à la majorité des membres présents :
D'acheter un aspirateur Johnny Vac #JV400 de « Aspirateur Rimouski » au montant de 631.21 \$ taxes incluses.
ADOPTÉE.

09-07-09-2021

11. RÉSOLUTION D'APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021.

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens.

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

Attendu qu'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à la majorité des membres présents :
D'appuyer la *Semaine nationale de la sécurité ferroviaire*, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.
ADOPTÉE.

10-07-09-2021

12. LOCAL POUR L'ALPHABÉTISATION

Il est proposé par monsieur Lucette Algerson et résolu à la majorité des membres présents :

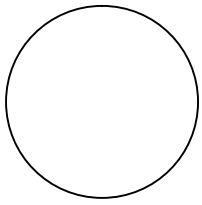
Que la municipalité permette l'utilisation gratuitement du local ou il y a les ordinateurs pour l'alphabétisation.
ADOPTÉE.

11-07-09-2021

13. ACHAT DE MATÉRIAUX POUR LA ROCAILLE À L'ENTRÉE DU VILLAGE

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à la majorité des membres présents :

De faire l'achat de matériaux nécessaire pour travailler la rocaille à l'entrée du village.
ADOPTÉE.



14. PROJET D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE GESTION ANIMALIÈRE

12-07-09-2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Programme du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis désire présenter une demande pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la mise en place d'un service de gestion animalière afin de répondre à l'application de la Loi sur l'encadrement des chiens dangereux ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à la majorité des membres présents que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la municipalité de Padoue s'engage à participer à l'étude de faisabilité et fournir l'information nécessaire à sa réalisation ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;
- Le conseil nomme la MRC de La Mitis organisme responsable du projet.

ADOPTÉE.

20. AFFAIRES DIVERSES

Il n'y a aucun point à ajouter

21. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a été respectée pour les 2 contribuables présents.

22. LEVÉE DE LA SÉANCE

13-07-09-2021

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à l'unanimité que la séance présente soit levée à 20:50 heures.

ADOPTÉE.

Approbation des résolutions

Je, Gilles Laflamme, maire de la Municipalité de Padoue, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 7 septembre 2021, tenue en la salle municipale, à 20:00 heures.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance.

Gilles Laflamme, maire

08-09-2021

Date

SIGNÉ : _____
Gilles Laflamme, maire

SIGNÉ : _____
Line Fillion, dir. gén. et sec. trés.

Procès-verbal signé par monsieur le Maire le 8 septembre 2021.